



No de résolution
ou annotation

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
HUITIÈME SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
(2005-2006)
LE 14 MARS 2006**

1. RECUEILLEMENT

À 19 h 30, Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, déclare la présente séance ouverte.

2. PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 14 MARS 2006 À 19 H 30 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} Lise Beauchamp-Brisson (19), Claudine Caron-Lavigueur (02), Solange Couture Dubé (14), Linda Crevier (15), Suzanne Gaudette (08), Pascale Godin (06), Claudette Labre-Do (13), Margot Pagé (17), Micheline Patenaude-Fortin (01), Diane Soucy (04), Françoise Théoret (05), Louise Tremblay (20)

MM. Éric Allard (10), Jean-Pierre Bélair (09), Yvon Derome (21), André Dugas (11), Marcel Gélinas (03), Guy Sylvain (16), Alban Synnott (12)

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

ET :

M. Roch Thibault, commissaire représentant du comité de parents au niveau primaire

AINSI QUE :

M^{mes} Susan Tremblay, directrice générale
Carole Blouin, directrice générale adjointe
M. Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint

ET :

M^{mes} Michelle Fournier, directrice du Service des ressources humaines
Suzanne Gosselin, directrice des Services éducatifs aux jeunes
Micheline Pelletier, directrice du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle
MM. Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles
Denis Hudon, directeur du Service des technologies de l'information et des communications
Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières
Gilles Presseault, secrétaire général

ABSENCES

M^{mes} Denise Daoust (18), Linda Marleau, commissaires

3. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

La présidente, Madame Marie-Louise Kerneïs, rappelle les consignes générales de fonctionnement lors de la période de question.



No de résolution
ou annotation

Monsieur Luc-Pierre Laferrière, président du conseil d'établissement de l'école de la Magdeleine

Monsieur Laferrière présente le point de vue du conseil d'établissement concernant l'achat d'ordinateurs pour les membres du conseil des commissaires. À cet égard, il demande aux commissaires de revoir leur décision.

Il remet aussi en question le point de vue de la Commission scolaire sur les économies de papier et la sauvegarde des arbres.

Monsieur Jean-Patrick Lacoste, enseignant à l'école de la Magdeleine et membre du conseil d'établissement

Monsieur Lacoste questionne l'utilisation massive de papier utilisé par le conseil des commissaires, de même que son projet d'achat d'ordinateurs pour le fonctionnement du conseil des commissaires.

La présidente, Madame Marie-Louise Kerneis, précise et rectifie certains faits.

Monsieur Yves Roy, parent d'élève à l'école Notre-Dame-de-l'Assomption

Monsieur Roy remet en question la décision de la Commission scolaire de pourvoir le conseil des commissaires d'appareils portables. Il considère que les réunions pouvaient très bien se dérouler avant sans informatisation et que cela pourrait sans doute continuer ainsi. Il rappelle finalement que les parents doivent organiser des campagnes de financement pour assurer certains besoins essentiels dans les écoles.

La présidente, Madame Marie-Louise Kerneis, commente la présentation et confirme qu'elle retient le commentaire.

C.C.-2031-03-06

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Roch Thibault, commissaire,

que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié à savoir :

5. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE & SecrÉTARIAT GÉNÉRAL

- 6.1 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 février 2006
- 6.2 Nombre de division de circonscriptions électorales scolaires – Position du conseil
- 6.3 Règles pour la participation des membres du conseil des commissaires à diverses activités de représentation et de formation – Adoption
- 6.4 Assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) – Mai 2006 – Désignation des délégués et des substituts
- 6.5 Colloque de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) sur l'adaptation scolaire – Mai 2006 – Désignation des participants
- 6.6 Prix Hubert-Reeves



No de résolution
ou annotation

- 6.7 Activités de représentation des membres du conseil des commissaires – Désignation
 - 6.8 Aménagements physiques à l'école Gérin-Lajoie – Demande de subvention au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) - Modification
 - 7. SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES**
 - 7.1 Demandes d'expulsion
 - 7.2 Horaire du transport scolaire à compter de 2006-2007
 - 8. SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – SERVICES INTERNATIONAUX ET FORMATION À DISTANCE**
 - 9. SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**
 - 9.1 Nomination ou engagement de la direction du Service du secrétariat général et de l'information
 - 10. SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**
 - 10.1 Étalement de la variation des valeurs imposables (rôles d'évaluation versus taxes scolaires) – Demande au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS)
 - 11. SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**
 - 11.1 Impact énergétique – Ajustement du financement du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS)
 - 12. SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS**
 - 13. SERVICE DE L'INFORMATION**
 - 14. FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC**
 - 15. COMITÉ DE PARENTS**
 - 16. DEMANDE D'INFORMATION**
 - 16.1 Un mot sur l'utilisation des outils de communication
 - 17. COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**
 - 18. DÉPÔT DE DOCUMENTS**
 - 18.1 Activités et événements – Mois de février – mars
 - 18.2 Correspondance : Fonds d'action en prévention du crime
 - 18.3 Article sur les élections scolaires 2007
 - 18.4 Informatisation du fonctionnement du conseil des commissaires – Formation
 - 18.5 Article du Journal Le Reflet – Portables (sujet ajouté)
 - 19. LEVÉE DE LA SÉANCE**
- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



No de résolution
ou annotation

5. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

1. Vente de terrains à Sainte-Catherine

En suivi.

2. Politique sur les fermetures d'écoles lors d'intempéries

En suivi.

3. Fonctionnement du conseil des commissaires – Comités ad hoc

Les rapports des comités seront présentés au fur et à mesure du cheminement des travaux. Le comité sur la reddition de comptes présentera son rapport lors d'une séance plénière spéciale le 4 avril 2006.

4. École Maria-Goretti

En suivi.

5. Projets soumis au prix d'excellence de la FCSQ – Informations complémentaires sur le projet de l'école Jean-XXIII

Ce sujet sera traité lors de la séance plénière du conseil des commissaires du 28 mars 2006.

6. Programme « J'embarque » : Informations particulières sur le décrochage scolaire selon les différents secteurs

Voir la documentation jointe. D'autres renseignements suivront.

7. Session de formation des commissaires offerte par le Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie (RCSM) (11 mars 2006)

Ce sujet est terminé.

Les documents seront déposés par la présidente, Madame Marie-Louise Kerneis, sur le présentoir au Salon des commissaires.

Le texte du président de la Fédération des commissions scolaires du Québec, Monsieur André Caron, sera distribué à tous les membres du conseil des commissaires.

6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

C.C.-2032-03-06

6.1 DISPENSATION DE LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 FÉVRIER 2006

CONSIDÉRANT l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé »;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Gaudette, commissaire,

que le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 février 2006;

Et que le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 février 2006 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



C.C.-2033-03-06
ou annotation

6.2 NOMBRE DE DIVISION DE CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES SCOLAIRES – POSITION DU CONSEIL

La présidente, Madame Marie-Louise Kerneis, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la tenue des élections scolaires prévues le 4 novembre 2007;

CONSIDÉRANT la volonté de respecter la Loi sur les élections scolaires (LES), notamment l'article 6, lequel prévoit qu'il doit y avoir « 23 circonscriptions, s'il y a 100 000 électeurs ou plus mais moins de 150 000 »;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries compte 117 608 électeurs;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil des commissaires d'assurer la meilleure représentativité possible à tous les électeurs du territoire;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire,

d'appliquer la norme inscrite à l'article 6 de la Loi sur les élections scolaires à savoir, d'établir 23 circonscriptions électorales scolaires en vue des élections de novembre 2007;

d'ajouter une circonscription électorale scolaire dans le secteur ouest du territoire de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries en vue des élections de novembre 2007;

d'ajouter une circonscription électorale scolaire dans le secteur nord du territoire de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries en vue des élections de novembre 2007.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2034-03-06

6.3 RÈGLES POUR LA PARTICIPATION DES MEMBRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES À DIVERSES ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION ET DE FORMATION – ADOPTION

La présidente, Madame Marie-Louise Kerneis, présente le dossier. Après discussion, une modification est proposée quant au titre du document, soit d'ajouter le mot « annuelle ».

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

d'adopter le document des « Règles pour la participation annuelle des membres du conseil des commissaires à diverses activités de représentation et de formation ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

6.4a FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LES 12 & 13 MAI 2006

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, présente le dossier.

Il est rappelé que la présidence de la Commission scolaire est délégué d'office, compte tenu de sa fonction. Six autres personnes doivent être désignées.

C.C.-2035-03-06

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS – Nomination de membres jamais délégués antérieurement

Il est proposé par Madame Suzanne Gaudette, commissaire,

que la Commission scolaire priorise la participation de membres du conseil des commissaires qui n'ont jamais été délégués à l'assemblée générale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Ainsi, Madame Diane Soucy, Madame Pascale Godin, Madame Lise Beauchamp-Brisson et Monsieur Jean-Pierre Bélair se disent intéressés et n'ont jamais participé à une telle assemblée. Leurs candidatures sont retenues.

Finalement, quatre autres personnes se disent intéressées à participer. Le vote secret est donc pris sur les nominations suivantes :

Madame Linda Crevier
Madame Solange Couture Dubé
Monsieur André Dugas
Monsieur Alban Synnott

Suite au vote, les noms de Madame Linda Crevier et de Monsieur Alban Synnott sont retenus.

C.C.-2036-03-06

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS

CONSIDÉRANT la tenue de l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec les 12 & 13 mai 2006 à Québec;

CONSIDÉRANT les règles de la Fédération des commissions scolaires du Québec prévoyant sept (7) délégués à leur assemblée générale compte tenu de notre clientèle scolaire 2005-2006 (moins de 24 000 élèves);

CONSIDÉRANT le pouvoir du conseil des commissaires de déterminer des représentants officiels (article 2.51 des règlements sur la délégation);

CONSIDÉRANT l'article 5.2 de règles pour la participation annuelle des membres du conseil des commissaires à diverses activités de représentation et de formation (document



No de résolution
ou annotation

déposé sous la cote 6.3 du présent ordre du
jour) ;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Gaudette,
commissaire,

que les membres du conseil des commissaires entérinent le choix
des commissaires suivants, à titre de délégués à l'assemblée
générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec,
les 12 & 13 mai 2006 :

M ^{me} Lise Beauchamp-Brisson	M ^{me} Marie-Louise Kerneis
M. Jean-Pierre Bélair	M ^{me} Diane Soucy
M ^{me} Linda Crevier	M. Alban Synnott
M ^{me} Pascale Godin	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2037-03-06

**6.4b FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU
QUÉBEC – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LES 12 &
13 MAI 2006 – DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS
SUBSTITUTS**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Gaudette,
commissaire,

que les membres du conseil des commissaires entérinent le choix
des commissaires suivants, à titre de délégués substitués à
l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires
du Québec, les 12 & 13 mai 2006 :

DÉLÉGUÉS SUBSTITUTS	DÉLÉGUÉS
Eric Allard	Marie-Louise Kerneis
Françoise Théoret	Diane Soucy
Claudine Caron-Lavigueur	Pascale Godin
Claudette Labre-Do	Lise Beauchamp-Brisson
Solande Couture Dubé	Jean-Pierre Bélair
Yvon Derome	Linda Crevier
Solange Couture Dubé	Alban Synnott

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2038-03-06

**6.5 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU
QUÉBEC – COLLOQUE SUR L'ADAPTATION
SCOLAIRE – MAI 2006 – DÉSIGNATION DES
PARTICIPANTS**

La présidente, Madame Marie-Louise Kerneis, présente le
dossier. Il est entendu que les commissaires délégués à
l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires
du Québec sont également inscrits au colloque.

Selon la règle de participation aux activités de représentation,
deux autres places sont disponibles pour des commissaires pour
participer au colloque, lorsqu'il se déroule à Québec.

Quatre personnes sont intéressées à y participer :



No de résolution
ou annotation

Madame Solange Couture Dubé
Monsieur André Dugas
Madame Claudine Caron-Lavigueur
Madame Claudette Labre-Do

Les commissaires procèdent à un vote secret.

CONSIDÉRANT le pouvoir du conseil des commissaires de déterminer des représentants officiels (article 2.51 des règlements sur la délégation);

CONSIDÉRANT la tenue du colloque sur l'adaptation scolaire en mai 2006;

CONSIDÉRANT que ce colloque se tient à Québec;

CONSIDÉRANT l'article 5.2 des règles pour la participation annuelle des membres du conseil des commissaires à diverses activités de représentation et de formation (document déposé sous la cote 6.3 du présent ordre du jour) ;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires désignent les commissaires suivants à titre de participants au colloque sur l'adaptation scolaire de la Fédération des commissions scolaires du Québec en mai 2006 à Québec, à savoir : Mesdames Lise Beauchamp-Brisson, Linda Crevier, Pascale Godin, Marie-Louise Kerneïs, Diane Soucy, Messieurs Jean-Pierre Bélair, Alban Synnott, de même que Madame Claudine Caron-Lavigueur et Monsieur André Dugas.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2039-03-06

6.6 PRIX HUBERT-REEVES

La présidente, Madame Marie-Louise Kerneïs, présente le dossier. Monsieur Gilles Presseault, secrétaire général, et Madame Susan Tremblay, directrice générale, répondent à une question.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Éric Allard, commissaire,

que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries accorde une somme de quatre cent dollars (400,00 \$) pour la réalisation d'activités dans le cadre du Prix Hubert-Reeves pour l'année scolaire 2005-2006.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2040-03-06

6.7a ACTIVITÉ DE REPRÉSENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES – DÉSIGNATION – ORGANISME AVIF

La présidente, Madame Marie-Louise Kerneïs, présente le dossier.



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT le pouvoir du conseil des commissaires de déterminer des représentants officiels (article 2.51 des règlements sur la délégation);

CONSIDÉRANT l'article 5.2 des règles pour la participation annuelle des membres du conseil des commissaires à diverses activités de représentation et de formation (document déposé sous la cote 6.3 du présent ordre du jour);

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires désignent les commissaires suivants à titre de participants au tournoi de golf de l'organisme l'Action sur la Violence et intervention familiale (AVIF) le mercredi 7 juin 2006, à savoir : Monsieur Éric Allard et Madame Marie-Louise Kerneïs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2041-03-06

6.7b ACTIVITÉ DE REPRÉSENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES – DÉSIGNATION – CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE CHÂTEAUGUAY

La présidente, Madame Marie-Louise Kerneïs, présente le dossier.

CONSIDÉRANT le pouvoir du conseil des commissaires de déterminer des représentants officiels (article 2.51 des règlements sur la délégation);

CONSIDÉRANT l'article 5.2 des règles pour la participation annuelle des membres du conseil des commissaires à diverses activités de représentation et de formation (document déposé sous la cote 6.3 du présent ordre du jour);

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires désignent les commissaires suivants à titre de participants au tournoi de golf ou au souper de la Chambre de commerce et d'industrie de Châteauguay (CCIC) le mercredi 24 mai 2006, à savoir :

Golf et souper :

Madame Marie-Louise Kerneïs
Monsieur Jean-Pierre Bélair

Souper seulement

Monsieur Éric Allard
Madame Suzanne Gaudette

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



C.C.-2042-03-06

No de résolution
ou annotation

6.8 AMÉNAGEMENTS PHYSIQUES À L'ÉCOLE GÉRIN-LAJOIE – DEMANDE DE SUBVENTION AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT - MODIFICATION

La directrice générale, Madame Susan Tremblay, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la demande déjà acheminée au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) en septembre 2005 demandant le financement de la mise sur pied du service régional pour élèves handicapés à l'école Gérin-Lajoie;

CONSIDÉRANT les nouvelles demandes provenant du MELS;

CONSIDÉRANT que le projet prévoyait les espaces physiques et les équipements spécialisés nécessaires;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Dugas, commissaire,

de demander au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) le montant nécessaire au développement d'un service régional pour les élèves handicapés et les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage (EHDAA) pour la clientèle multihandicapée, desservant la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries et la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands. Ce service pourrait recevoir deux groupes d'élèves et serait dispensé à l'école Gérin-Lajoie à Châteauguay.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

C.C.-2043-03-06

7.1a DEMANDE D'EXPULSION – Fiche # 5055082

Madame Suzanne Gosselin, directrice des Services éducatifs aux jeunes, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la prise de connaissance du dossier;

CONSIDÉRANT les informations reçues;

CONSIDÉRANT les règles de vie de l'école et la politique en vigueur à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

d'expulser l'élève portant le numéro de fiche 5055082 de l'école de la Magdeleine pour l'année scolaire 2005-2006 et d'accompagner le jeune et ses parents dans une démarche d'inscription vers une autre école de la Commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2044-03-06

7.1b DEMANDE D'EXPULSION – Fiche # 5256540

Madame Suzanne Gosselin, directrice des Services éducatifs aux jeunes, présente le dossier.



No de résolution
ou annotation

- CONSIDÉRANT la prise de connaissance du dossier;
- CONSIDÉRANT les informations reçues;
- CONSIDÉRANT les règles de vie de l'école et la politique en vigueur à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yvon Derome, commissaire,

d'expulser l'élève portant le numéro de fiche 5256540 de l'école Louis-Philippe-Paré pour l'année scolaire 2005-2006 et d'accompagner le jeune et ses parents dans une démarche d'inscription vers une autre école de la Commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2045-03-06

7.2 HORAIRE DU TRANSPORT SCOLAIRE À COMPTER DE 2006-2007

Monsieur Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint, présente le dossier. M^{me} Susan Tremblay, directrice générale, et M. Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint, répondent aux questions.

CONSIDÉRANT l'ajout de 90 minutes de temps d'enseignement au primaire à compter de l'année scolaire 2006-2007;

CONSIDÉRANT que cet ajout entraîne une réorganisation de l'horaire du transport scolaire;

CONSIDÉRANT les résultats de la démarche coordonnée par le Service du transport en collaboration avec les directions d'écoles primaires et secondaires;

CONSIDÉRANT l'avis du comité consultatif du transport des élèves;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Gaudette, commissaire,

d'adopter l'horaire du transport scolaire à compter de l'année scolaire 2006-2007 déposé sous la cote 7.2.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – SERVICES INTERNATIONAUX ET FORMATION À DISTANCE

C.C.-2046-03-06

9. SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
9.1 ENGAGEMENT DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE ET RESPONSABLE DES COMMUNICATIONS

Madame Michelle Fournier, directrice du Service des ressources humaines, présente le dossier.

CONSIDÉRANT le processus de sélection mis en place;



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Éric Allard, commissaire,

d'engager, à une date qui sera déterminée par la Direction générale, **Madame Nathalie Marceau**, à titre de secrétaire générale et responsable des communications de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, selon les conditions prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires. Cette nomination est assujettie à une période de probation d'une année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2047-03-06

10. SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.1 ÉTALEMENT DE LA VARIATION DES VALEURS IMPOSABLES (RÔLES D'ÉVALUATION VERSUS TAXES SCOLAIRES) – DEMANDE AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

La présidente, Madame Marie-Louise Kerneis, présente le dossier. Elle répond à des questions. La directrice générale, Madame Susan Tremblay, fournit d'autres informations.

CONSIDÉRANT que sur le territoire de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, les municipalités qui ont un nouveau rôle d'évaluation le 1^{er} janvier 2006, auront une augmentation moyenne supérieure à 36 % de leur compte de taxe scolaire;

CONSIDÉRANT que cette augmentation moyenne est de l'ordre de 38 % en ce qui concerne le secteur résidentiel;

CONSIDÉRANT qu'afin d'ajuster graduellement les impacts fiscaux des nouveaux rôles d'évaluation, il y aurait lieu d'étaler sur trois ans la variation des valeurs;

CONSIDÉRANT qu'une demande d'étalement de la variation des valeurs du rôle d'évaluation nécessite un amendement à la Loi sur l'instruction publique;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

que le conseil des commissaires de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries :

1. demande au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport de proposer au gouvernement du Québec un amendement à la Loi sur l'instruction publique afin de permettre l'étalement de la variation des valeurs imposables découlant de l'entrée en vigueur des nouveaux rôles d'évaluation au 1^{er} janvier 2006;
2. demande au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'ajuster la subvention de la péréquation en conséquence;



No de résolution
ou annotation

3. transmette copie de cette résolution au Ministre de la région, aux députés du territoire, à la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) et aux autres commissions scolaires du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2048-03-06

11. SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

11.1 IMPACT ÉNERGÉTIQUE – AJUSTEMENT DU FINANCEMENT DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier. La directrice générale, Madame Susan Tremblay, la présidente, Madame Marie-Louise Kerneis et lui-même répondent à des questions.

CONSIDÉRANT l'abandon du tarif préférentiel bi-énergie (BT) au 31 mars 2006 par Hydro-Québec;

CONSIDÉRANT les hausses anticipées et généralisées des autres sources d'énergie (gaz naturel et mazout);

CONSIDÉRANT l'impact financier représentant pour notre Commission scolaire une augmentation annuelle de 512 000 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Linda Crevier, commissaire,

de demander au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'ajuster les paramètres de financement des commissions scolaires à compter de l'année 2006-2007 afin de tenir compte des impacts énergétiques pour le réseau scolaire et de permettre aux commissions scolaires de maintenir et promouvoir des sources d'énergie qui ont moins d'impact sur l'émission des gaz à effets de serre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

13. SERVICE DE L'INFORMATION

14. FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

15. COMITÉ DE PARENTS

16. DEMANDE D'INFORMATION

16.1 Un mot sur l'utilisation des outils de communication

Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire, informe les membres que le comité ad hoc sur l'utilisation des outils de communication poursuit son travail. Il précise que des outils très intéressants seront disponibles sur le site Intranet de la Commission scolaire, lequel sera accessible à tous les commissaires.



No de résolution
ou annotation

Finalement, il informe que les commissaires seront consultés sur le site Web de la Commission scolaire et sur les informations qu'on devrait y voir apparaître.

17. COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Communication de la présidente

La présidente, Madame Marie-Louise Kerneis, souligne que :

- ☛ Réussite Montérégie présente un nouveau projet pour améliorer la persévérance scolaire; elle fera rapport lors d'une prochaine rencontre.

Communication de la directrice générale

La directrice générale, Madame Susan Tremblay, commente :

- ☛ Elle attire l'attention des membres sur la session de formation à venir pour les commissaires (dates et lieux) – (18.4).
- ☛ Monsieur Gilles Presseault, secrétaire général, et elle-même donnent des informations sur le recours collectif obtenu par des parents d'enfants dyslexiques.
- ☛ Elle présente les résultats des finales régionales (Montérégie) en vue des Olympiades québécoises de la formation professionnelle et technique. Les lauréates et les lauréats provenant de l'École de formation professionnelle de Châteauguay sont :

Mélissa Bigras	Soutien informatique	Médaille de bronze
Patrick Dupras	Soutien informatique	Médaille d'argent
Denise Falcon	Fleuristerie	Médaille d'argent
Patrice Guérin	Charpenterie-menuiserie	Médaille d'argent
Ginette Lamarche	Fleuristerie	Médaille d'or
Jean-François Pelletier	Charpenterie-menuiserie	Médaille d'or
Martin Thibert	Soutien informatique	Médaille d'or

C.C.-2049-03-06

FINALES RÉGIONALES (MONTÉRÉGIE) – EN VUE DES OLYMPIADES QUÉBÉCOISES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE – MOTION DE FÉLICITATIONS

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

que des félicitations soient adressées au personnel et à la direction de l'École de formation professionnelle de Châteauguay pour la qualité du travail fait quotidiennement auprès des élèves et pour leur réussite au niveau des finales régionales (Montérégie) menant aux Olympiades québécoises de la formation professionnelle et technique de mai 2006.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18. DÉPÔT DE DOCUMENTS

18.1 Activités et événements – Mois de février et mars

Il est demandé de trouver une façon pour améliorer la date de parution du document « Activités / Événements ». La directrice générale, Madame Susan Tremblay, explique le contexte.

18.2 Correspondance : Fonds d'action en prévention du crime



No de résolution
ou annotation

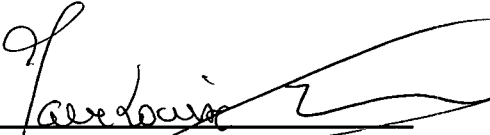
- 18.3 Article sur les élections scolaires 2007
- 18.4 Informatisation du fonctionnement du conseil des commissaires –
Formation
- 18.5 Article du Journal Le Reflet - Portables

19. LEVÉE DE LA SÉANCE

À 21 h 37,

La présente séance ordinaire est levée.

La présidente, Madame Marie-Louise Kerneïs, souligne le départ à la retraite de Monsieur Gilles Presseault, secrétaire général. Il reçoit des applaudissements chaleureux des commissaires et des gestionnaires.


Présidente de la séance


Secrétaire générale

A.13.02
D:\Textes\Cc\2005-2006\Procès-verbaux\14 mars - A.13.02.doc